

LE VOL



Chaque jour, faisons grandir la confiance

De quoi s'agit-il ?

D'après l'article 311-1 du code Pénal, le vol est un délit qui consiste en la soustraction frauduleuse de la chose d'autrui.



Nos conseils

Comment éviter le vol au travail ?

- Ne prêtez votre badge à personne.
- Ne communiquez pas vos identifiants informatiques.
- Soyez vigilant(e) à votre environnement et soyez attentif à ce qui se passe autour de vous.
- Ne confiez pas vos effets personnels et notamment votre badge.
- Conservez vos affaires précieuses sous clé, ainsi que votre ordinateur portable.

Rendez-vous sur votre espace manpower.fr/banque-assurance



Manpower®